

OBJET : AJOUT DE TROIS JOURNÉES PÉDAGOGIQUES AU CALENDRIER DE L'ANNÉE SCOLAIRE EN COURS

La Prairie, le 20 novembre 2020 – Afin de favoriser la réussite scolaire des élèves dans le contexte de la pandémie, le ministre de l'Éducation, monsieur Jean-François Roberge, a annoncé récemment que le calendrier scolaire de l'année 2020-2021 serait modifié afin d'y ajouter trois journées pédagogiques qui donneront aux enseignants du temps de formation et de planification. ***Les dates de ces trois journées pédagogiques additionnelles seront identifiées et communiquées dans les meilleurs délais par chacune des écoles.*** Elles seront déterminées en fonction des besoins et des réalités propres à chacune d'elles.

Le personnel scolaire utilisera ces journées pour se perfectionner dans les nouveaux modes d'enseignement, acquérir de nouvelles compétences avec les outils technologiques et l'enseignement à distance et planifier les mois à venir dans un contexte où les services éducatifs à distance font désormais partie intégrante du paysage pédagogique actuel.

Modalités pour le service de garde des élèves du préscolaire et du primaire

Les modalités d'inscription au service de garde de l'école seront les mêmes qu'à l'habitude. Cependant, pour ces trois journées pédagogiques supplémentaires seulement, le service de garde sera offert gratuitement à tous les enfants d'âge préscolaire et primaire qui y sont habituellement inscrits.

Voici les critères qui seront appliqués à cet effet :

- L'enfant doit avoir fréquenté le service de garde de l'école pour au moins une journée pédagogique depuis le début de l'année scolaire 2020-2021.

Ou

- L'enfant doit avoir fréquenté le service de garde lors de deux journées pédagogiques ou plus en 2019-2020.

Les parents des élèves qui ne répondent pas à l'un de ces critères devront payer les frais habituels s'ils ont besoin du service de garde de l'école lors de ces trois journées pédagogiques. Il est aussi important de noter que la gratuité ne s'applique pas aux frais pour des sorties ou des activités, si tel était le cas, et ce, pour tous les élèves qui fréquenteront le service de garde de l'école lors de ces trois journées.

Considérant les mesures sanitaires à mettre en place pour l'ouverture des services de garde pour ces trois journées, il nous fera plaisir d'accueillir les enfants pour lesquels aucune autre alternative de garde n'est possible. Nous vous remercions chaleureusement pour votre précieuse collaboration. Avec votre flexibilité et votre souci partagé de freiner la propagation du coronavirus en respectant les balises de la Santé publique, vous êtes pour nous de précieux alliés à la poursuite de notre mission éducative.

Nous profitons de cette correspondance afin de saluer le dévouement et la grande adaptabilité de l'ensemble du personnel scolaire depuis le début de cette année exceptionnelle.

La Direction générale